



Procès-Verbal n°1

Commission Régionale de l'Arbitrage

Section Lois du jeu

Réunion du mercredi 11 janvier 2023

Présidence : MROZEK Sébastien ;

Membres présents : BEQUIGNAT Daniel - DA CRUZ Manuel – DONZEL Frédéric - GRATIAN Julien ;

Ordre du jour

- Examen de 3 réserves techniques n°1, n°2 et n°3 ;

1. Examen réserve technique

La section examine les réserves techniques suivantes :

- Match, U15 R2, US Millery Vourles – Davezieux Vidalon US, du 11 septembre 2022 **(PV1 a, joint en annexe)** ;
- Match, U18 R1, Clermont foot 63 – Roannais Foot 42, du 24 septembre 2022 **(PV1 b, joint en annexe)** ;
- Match, U16 R1, Montluçon Foot – Roannais Foot 42, du 26 novembre 2022 **(PV1 c, joint en annexe)** ;

2. Divers

La section a évoqué la réserve technique déposée par Montluçon Football, lors de la rencontre Montluçon Football - Olympique Saint-Etienne, en U16 R1, du 3 décembre 2022. La section estime qu'il s'agit d'une interprétation faite par l'arbitre et, tant que le jeu n'a pas repris, celui-ci peut revenir sur sa décision. Le dossier mis en délibéré pour être traité et rédiger des attendus pédagogiques afin d'apporter au club requérant les explications nécessaires.

La section a demandé au Conseil de Ligue d'étoffer le nombre de membres de la section, insuffisant au regard des missions à accomplir, en particulier lors de la préparation des examens d'arbitrage et de leurs corrections. Luc Roux, après appel auprès des membres de la Commission Régionale de l'Arbitrage, seul candidat à ce jour, sera proposé pour rejoindre notre section.

L'ordre du jour n'ayant plus de points à évoquer, la séance est levée à 20h15.

Le secrétaire de séance,
Julien GRATIAN

Le président de la section Lois du jeu,
Sébastien Mrozek